

---

ACCORD DE COOPÉRATION  
ENTRE L'ÉTAT FÉDÉRAL ET  
LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

---

**AVIS AUX RIVERAINS**

---

Dans le cadre du réaménagement de la Porte de Ninove, des déviations seront mises en place dès le 3 octobre 2016. À cet effet, des travaux préparatoires seront réalisés dès le 12 septembre. Objectif : permettre à la STIB de réaliser les travaux de remplacement des voies de tram entre Porte de Ninove et Arts et Métiers, avant le réaménagement des voiries et l'aménagement d'un parc.

**Déviations :**

Dès le 12 septembre

- **Zone de stationnement supprimée** sur le bd Barthélémy et le bd de l'Abattoir entre Porte de Ninove et Arts & Métiers et réaménagée en voie de circulation temporaire
- **Fermeture d'une bande de circulation** sur la Petite Ceinture direction Saintelette durant environ 1 mois

Dès le 3 octobre (jusqu'à mi-2018)

- **Accès à la Porte de Ninove via la ch. de Ninove fermé**  
Alternative direction Saintelette →  
via Bd Mettwie, av de la Liberté et Bd Léopold II ou rue A. Vandepereboom et ch de Gand.  
Alternative direction Gare du Midi (que du mardi au jeudi) → via rues N. Doyen et R. Chaudron.
- **Accès ch de Ninove via la la Porte de Ninove fermé**  
Alternative → via quai de l'industrie et l rue Delaunoy.
- **Circulation modifiée sur la Petite Ceinture de la Porte de Ninove aux Arts et Métiers**  
Vers la Gare du Midi, trafic dévié sur une bande de circulation temporaire sur la bande intérieure

Vers Saintelette, trafic maintenu sur deux bandes rétrécies

Ces déviations s'inscrivent dans le cadre du réaménagement de la Porte de Ninove qui poursuit trois grands objectifs : fluidifier le trafic sur la Petite Ceinture, verdurer un quartier en manque d'espaces verts et sécuriser la zone pour les piétons et cyclistes.

**PLANS DE DÉVIATIONS ET INFORMATIONS SUR LES DIFFÉRENTES PHASES DU PROJET DISPONIBLES SUR [WWW.BELIRIS.BE](http://WWW.BELIRIS.BE).**

**Aspects pratiques :**

L'entrepreneur et Beliris s'engagent à mettre tous les moyens en œuvre pour réaliser ces travaux dans les délais les plus courts et pour réduire au maximum les nuisances pour les riverains.

**Contact : 0800 / 11 299 – [info.beliris@mobilit.fgov.be](mailto:info.beliris@mobilit.fgov.be)**



